

Vie des Quartiers - Service Vie associative - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association ALICE

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Créée en 1993, l'association ALICE apporte un soutien humanitaire au BELARUS en récupérant du matériel médical divers et en le réacheminant dans les hôpitaux biélorusses.

En effet, les retombées de la tragédie de TCHERNOBYL, située en UKRAINE, mais distante de seulement 16 km du BELARUS ont contaminé 25 % de la population et 25 % des terres biélorusses.

Cette catastrophe est responsable d'une augmentation des cancers surtout chez les enfants et des programmes de surveillance ont été mis en place.

En complément de ses actions humanitaires, depuis 1994, l'association ALICE invite des artistes pour des échanges culturels.

Dans ce cadre, le groupe VOX BELARUS, chœur d'hommes originaires de MINSK, qui est déjà intervenu depuis plusieurs années en Franche-Comté, se produira en concert le lundi 28 juin en l'église de Franois et le mardi 29 juin en l'Eglise Saint-Pie X de Palente.

Afin d'aider la venue de ce groupe de chanteurs de talent et l'organisation de ces manifestations, une subvention de 500 € pourrait être accordée à cette association.

En cas d'accord sur cette proposition, la somme de 500 € sera prélevée au chapitre 65.020/6574 CS 47047.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution d'une subvention de 500 € à l'Association Ligérienne Inter-Hospitalière Centre Europe (ALICE).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.